

AGENDA

Sortir à Dirinon

• 19 juin

KERMESSE – Ecole
Jean Rouxel

• 26 juin

KERMESSE -
Ecole Sainte-Nonne

• 26 juin

**DÉFILÉ DE MODE ET
DANSE**
(Salle polyvalente) –
Florence & Seven

Pour le bulletin des
mois de juillet/août ,
merci de déposer les
articles en Mairie
pour le 20 juin
dernier délai.



DIRINON Infos



Journal d'informations de la commune de Dirinon n° 169
KELEIER DIRINONN JUIN MEZHEVEN 2016

SELL PETRA RI

CEREMONIE DU 8 MAI



En marge de la Commémoration du 8 mai 1945, des médailles du mérite ont été attribuées par M. le Maire à :
Joseph GUYADER porte-drapeau fidèle durant plus de trente années
Jean BRETON qui, dans les années 2000, a assumé la fonction de trésorier puis, porte-drapeau pour certaines cérémonies
Jean-Pierre LEOST a assuré le rôle de Président de la Section et régulièrement présent pour l'envoi des couleurs aux cérémonies
Jo ARZUR s'est vu recevoir le diplôme d'honneur de porte-drapeau officiel.
Etaient présents :
M. Cariou Daniel, président UNC, M. Plouguerné Mathis, porte-drapeau.

CONSEIL MUNICIPAL EN BREF (24 avril 2016)

CARRIERE DE KERAMBORN

Le conseil municipal avait décidé par délibération du 28/04/2015 d'accepter le classement des parcelles, référencées au cadastre sous les numéros ZX 138-140-143-179 et 180, dans le domaine public communal suite à la décision de l'Etat de s'en séparer.

Le Maire propose désormais de déclasser du domaine public communal ces parcelles, après avoir constaté, conformément à l'article L 141.3 du code de la voirie routière, que le déclassement préalablement nécessaire avant la cession des parcelles, ne porterait pas atteinte aux fonctions de desserte et de circulation, étant donné que celles-ci n'étaient plus affectées à l'usage du public, le déclassement étant dispensé d'enquête publique préalable en pareille hypothèse.

Ce passage dans le domaine privé de la commune est nécessaire pour que la commune de Dirinon puisse céder un chemin rural à la société COLAS. Celui-ci étant difficilement utilisable, les parties se sont rapprochées afin de définir les conditions de création d'un nouveau chemin.

En effet, la Sté COLAS va exploiter la carrière

de « Keramborn », conformément à un arrêté préfectoral en date du 25 mars 2014, et propose de signer une convention avec la commune pour fixer les conditions de partenariat et notamment la réalisation d'une route.

Cette convention prévoit que la commune cède à la COLAS des parcelles (ZX 189 et 190) le temps de la durée de l'exploitation de la carrière. La société devra en contrepartie réaliser un chemin qui sera ensuite cédé à la Commune pour l'Euro Symbolique.

Afin de céder ces parcelles la commune devra mener une enquête publique et faire appel à un commissaire enquêteur dès que l'acte officiel de cession de l'Etat à la commune sera reçu en mairie.

Après en avoir délibéré, Conseil Municipal, à l'unanimité :

autorise le Maire à signer la convention avec la société Colas pour l'exploitation de la carrière de Keramborn et à effectuer toute formalité et signer tout acte ou document nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

[suite.../... p 2](#)

CONSEIL MUNICIPAL EN BREF (24 avril 2016) suite

CLASSEMENT/DECLASSEMENT VOIES COMMUNALES

Le Maire précise que lors des précédents mandats, il a mené plusieurs procédures de classement/déclassement de voies afin de régulariser certaines situations non réglementaires. L'objectif premier est de corriger certaines anomalies afin de clarifier le cadastre.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'autoriser le Maire ainsi que M Jacques Guillou, adjoint, à entamer une procédure de classement et déclassement dans la voirie communale et à effectuer toutes les formalités nécessaires.

Il autorise aussi le Maire à signer toutes pièces relatives à cette démarche.

ASSISTANCE TECHNIQUE VOIRIE 2016

Comme chaque année, il est nécessaire de signer des conventions entre la Commune et la Communauté de Communes du Pays de Landerneau Daoulas, concernant l'assistance technique offerte en matière de voirie.

La convention concerne :

le marché de voirie à bons de commande 2016, avec une rémunération forfaitaire de la communauté de communes de **783,00 €**, comprenant la préparation d'un programme de travaux de voirie,

le marché annuel de voirie 2016 pour des travaux rue de Bel air, avec une rémunération forfaitaire de la communauté de communes de **783,00 €**, comprenant la préparation d'un programme annuel de travaux de voirie,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise le Maire à signer la convention d'assistance voirie dans les conditions énoncées ci-dessus.

ECLAIRAGE PUBLIC LOTISSEMENT DE KERLOUIS

Dans le cadre de la rénovation du matériel d'éclairage public du lotissement de Kerlouis, le SDEF avec la participation d'INEO nous propose une convention afin de changer nos modèles de lanternes. Les mas, toujours de bonne qualité ne seront pas changés et les nouvelles lanternes utiliseront la technologie Led.

Le montant prévisionnel des travaux est de 6 600 € avec une aide du SDEF de 3 000 €, le montant de la part communale est donc de 3 600 € HT.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise le Maire à signer la convention nécessaire à la réalisation de ces travaux.

VOIRIE DEMANDE FINANCEMENT PROGRAMME AMENDES POLICE

La commune va solliciter le Conseil Départemental dans le cadre des aménagements éligibles en 2016, au titre du programme de répartition du produit des amendes de police.

Les thématiques de sécurité routière éligibles sont :

les liaisons piétonnes (différenciation du trafic),
les aménagements de sécurité aux abords des établissements publics hors plateaux ou coussins ralentisseurs,

les travaux de mise en accessibilité et de sécurisation des arrêts de car.

Il est proposé d'inscrire les travaux d'aménagements situés rue de Bel Air car ceux-ci rentrent dans ces thématiques. Le montant total prévisionnel des travaux de la rue de Bel Air est de 103 529,35 € HT.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise le Maire à demander la subvention au titre du programme des amendes de police pour les opérations et les montants cités ci-dessus.

CONVENTION 2016-2020 AVEC LE GSF

Cette année, la mairie de Landerneau, le Groupement Syndical Forestier et la commune de Dirinon ont décidé de revoir les conditions qui les lient entre elles concernant les interventions réalisées par les services techniques ainsi que les modalités de financement de ces prestations. La mairie de Landerneau a aussi souhaité que le travail des services administratifs de leur commune soit valorisé.

A compter de 2016, le GSF versera la somme de 10 000 € par an à la commune de Dirinon. Le montant de la précédente participation était de 12 655 € par an.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise le Maire à signer la nouvelle convention avec le Groupement Syndical Forestier.

CONVENTION NUMERISATION DES RESEAUX

La Communauté de Communes poursuit la démarche engagée de numérisation des réseaux d'eaux usées, d'eaux pluviales et d'eau potable sur les communes de son territoire.

Dans ce cadre, la Commune de Dirinon souhaite faire numériser les documents en sa possession relatifs à ces réseaux. Ils seront accessibles via le site du SIG Géo Pays de Brest.

La CCPLD, en conformité avec la délibération n°2014-169 du 11/12/2014 prise par le Conseil Communautaire, propose de définir, par convention et pour chaque Commune, les modalités de prise en charge des frais liés au projet.

La Communauté prendra à sa charge les dépenses engagées dans le cadre de la procédure de marché public, le rapport d'analyse et la mise au format de la base ainsi que le coût de la prestation de numérisation du réseau d'eaux usées (prise de compétence communautaire de l'assainissement au 1er janvier 2013).

La commune prendra à sa charge le coût de la prestation de numérisation pour la part qui la concerne, réseau eaux pluviales et/ou eau potable. Celui-ci devrait s'élever à la somme de 600€, montant provisionné au BP 2016.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise le Maire à signer la convention nécessaire à ces prestations.

SUBVENTIONS 2016

Monsieur EMILY Jacques présente les demandes de subventions des associations, au titre de 2016 :

I - DIRINON SPORT	
	2016
>ASD Foot	2 874,95 €
>ATY (Tennis & Yoga) Dirinon	640,17 €
>Hand Ball	1 025,30 €
>Gym Féminine	221,08 €
>Judo	258,36 €
>CAP sur Dirinon	641,96 €
Flore & Seven	482,00 €
ASD Foot "formations n-1"	290,00 €
Sous Total	6 433,82 €

suite.../... p 3

CONSEIL MUNICIPAL EN BREF (24 avril 2016) suite

II - DIRINON EXCEPTIONNEL	
ASD : TOURNOI INTERNATIONAL DE FOOTBALL	2 300,00 €
Sous Total	2 300,00 €
(+ autres dép. 3700 € : total 6000€ environ)	

III - DIRINON AUTRES	
Bibliothèque	2 468,00 €
A.D.M.R.	- €
Société de Chasse	174,80 €
UNC "Anciens Combattants" DIRINON	100,00 €
Club des Retraités "MENE BRAS"	541,20 €
DIRI-MONT	414,10 €
Musée des Traditions du Vieux Dirinon "TI GWECHALL"	1 860,00 €
Dirinon Accueil	50,00 €
Théâtre Rideau Rouge	50,00 €
Chipies Ouest Country	50,00 €
Mignoned Santez Peronel	135,30 €
Kezeg Breizh an Elorn	200,00 €
Oustilh'ou Coz An Elorn	100,00 €
Vers la Joie - Yoga du Rire & Yoga Enfants	50,00 €
Amicale Bénévoles du Roual "GSF"	50,00 €
Amicale Laïque - DIRINON	200,00 €
Sous Total	6 443,40 €

IV - ECOLES DE DIRINON	
Fournitures scolaires Ste Nonne	3 963,75 €
Arbre de Noël Ecole Publique J. Rouxel	567,00 €
Arbre de Noël Ecole Privée Ste Nonne	472,50 €
Charges cantine Ecole Privée	
Lait Ecole Privée	
Lait Ecole Publique J. Rouxel	
Ecole Publique J. Rouxel	300,00 €
Ecole Privée Ste Nonne	300,00 €
<u>Classes transplantées - Ecoles Publ. & Privée</u>	
(12,40€ /E + 6,30€ /E qui part en cl. transpl. avec hébergement)	
Ecole Publique J. Rouxel (avec justificatifs)	1 116,00 €
Ecole Privée Ste Nonne (avec justificatifs)	930,00 €
Ecole Publique Cl. Transpl. avec hébergement (avec justificat.)	- €
Ecole Privée Cl. Transpl. avec hébergement (avec justificatifs)	- €
Sous-Total	7 649,25 €
2016 = Ecole J. Rouxel (86 dirinonnais + 04 extérieurs) & Ecole Ste Nonne * (75 dirinonnais + 20 extérieurs)	
* cantine Ste Nonne (3 trim x 2388,00€ + 4è trim = régul en fonction nbre repas année scol)	

V - ECOLES PRIMAIRES EXTERIEURES	
Ecole Ste Brigide - LOPERHET	- €
Ecole St Julien - LANDERNEAU	1 488,00 €
Ecole Ste Anne - LANDERNEAU	248,00 €
Skol Diwan Landerne - LANDERNEAU	124,00 €
Ecole ND des Fontaines - DAOULAS	124,00 €
Sous-Total	1 984,00 €

suite.../... p 4

CONSEIL MUNICIPAL EN BREF (24 avril 2016) suite

VI - DIVERS	
Association Agréée de Pêche de DAOULAS	172,76 €
Association Maires Ruraux du Finistère - CLEDEN CAP SIZUN	100,00 €
FNACA - LANDERNEAU	70,00 €
A.B.V.E. "Ass. Agriculteurs Bassins Voisins Elorn" - PLOUDIRY	- €
Secours Catholique - QUIMPER	70,00 €
Secours Populaire Français - DAOULAS	250,00 €
Association DOURDON - LANDERNEAU	- €
Maison pour Tous - LANDERNEAU	68,40 €
Le Petit Ciné - LOGONNA DAOULAS	52,50 €
Jardin d'Eveil (Assist.Maternelles) - IRVILLAC	30,40 €
Chorale Kan ar Vag - L'HOPITAL CFT	- €
Chorale Log'A-Rythmes - LOGONNA DAOULAS	- €
Association Musique Kar ar Bed - ST THONAN	- €
Scrap a Lann Urvan - SAINT URBAIN	7,60 €
Elorn Olympique Landerneau EOL - LANDERNEAU	30,40 €
P.L.A. Pays de Landerneau Athlétisme - LANDERNEAU	68,40 €
URL Union Rugbystique - LANDERNEAU	38,00 €
Rugby Club - PLABENNEC	7,60 €
Les Archers Logonnais - LOPERHET	- €
Vélo Club BMX Guipavas - DIRINON	- €
Centre Nautique Rostiviec - LOPERHET	83,60 €
Sous-Total	1 049,66 €
VII - SANTÉ SOCIAL	
Banque alimentaire	70,00 €
Amicale des Donneurs de Sang Bénévoles - LANDERNEAU	70,00 €
Ass. Dép.Parents Amis Pers.Handicapées ADAPEI - QUIMPER	- €
Amicale Agents Territoriaux - Pays de LANDERNEAU	640,50 €
Foyer Socio-Educatif Collège de Coat Mez - DAOULAS	422,40 €
Sous-Total	1 202,90 €
TOTAL SUBVENTIONS (c/6574)	27 063,03 €
(*hors rbst charges 2015 cantine OGECE Ste Nonne = <u>10414,08€</u>)	
*Rbst CCPLD "saisonnier Musée" (c/74751)	1 400,00 €
	25 663,03 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, d'attribuer les subventions pour l'année 2016 telles que présentées dans le tableau ci-dessus.

SUBVENTION 2016 SIVURIC

La Direction Générale des Finances Publiques s'est positionnée sur la problématique de l'assujettissement à la TVA de l'activité du Sivuric et a informé le SIVURIC qu'il devait être désormais assujetti à TVA.

Dans la mesure où le Sivuric procède à une simple livraison de biens, sans dépêcher de personnel dans les établissements pour apprêter les repas, et dans la mesure où il ne remplit pas les conditions d'exonération liées aux établissements scolaires, ses ventes sont soumises au taux propre à chacun des produits, soit en général le taux de 5.5 %.

Les statuts du SIVURIC devront être modifiés afin d'identifier une participation statutaire d'équilibre pour charges fixes qui ne sera pas soumise à la TVA, complétée par une participation d'ordre tarifaire qui sera soumise à la TVA à 5.5%.

Dans l'attente des modifications et approbations des statuts, il est nécessaire de délibérer pour voter une subvention d'équilibre correspondant à la participation statutaire d'équilibre future nécessaire au bon fonctionnement budgétaire du Sivuric.

Pour participer aux charges fixes du Sivuric, il est nécessaire de voter une subvention pour l'année 2016 d'un montant de 14 353.68 €.

Cette subvention constitue une partie de la participation totale de la commune, celle-ci sera complétée par la participation tarifaire selon le prix payé par les familles résidant dans la commune. Le total des deux subventions sera comparable à celle versée les années précédentes.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'accorder une subvention d'un montant de 14 353,68 € au SIVURIC.

Suite p 5

CONSEIL MUNICIPAL EN BREF (24 avril 2016) suite

ECOLE STE NONNE SUBVENTION FONCTIONNEMENT LIEE AU CONTRAT ASSOCIATION 2016

Les frais de fonctionnement de l'Ecole Ste Nonne, en application du contrat d'association, sont pris en charge par la Commune, sous la forme d'une contribution forfaitaire.

L'effectif des élèves de Sainte-Nonne, domiciliés à **Dirinon**, étant de 75 élèves à la rentrée de septembre 2015 (N-1), la contribution forfaitaire versée cette année, par la Commune de Dirinon, s'élève à 630,73 € par enfant et par an.

Il est proposé au conseil d'accorder à l'école Sainte-Nonne une contribution forfaitaire de 47 305 € pour l'année 2016, soit 11 826,25 € par trimestre.

Après en avoir délibéré, Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'accorder à l'école Sainte-Nonne une contribution forfaitaire de 47 305,00 € pour l'année 2016, soit 11 826,25 € par trimestre.

CONVENTION AVEC LES MESANGES 2016

La commune de Dirinon s'est engagée avec l'ensemble des communes utilisatrices du multi-accueil, à verser annuellement, à l'association « les Mésanges », une somme calculée en fonction du nombre de places attribuées. La subvention de fonctionnement est fixe pendant trois ans et son montant annuel est arrêté dans la présente convention.

Sachant que la somme versée est conséquente, la commune doit signer une convention d'objectifs avec les Mésanges. Celle-ci a pour objet de définir les modalités de mise en œuvre du partenariat entre les deux parties dans la gestion d'un multi-accueil.

Le montant de la contribution annuelle s'établit, sur la base de calcul suivante :

1 place = 2363 heures = 6 500 euros.

Ainsi pour les 3 années (2016, 2017 et 2018), la commune de Dirinon s'engage à verser :

- 35 750 € en 2016
- 35 750 € en 2017
- 35 750 € en 2018

L'association s'engage, à son initiative et sous sa responsabilité, à mettre en œuvre l'accueil collectif des enfants de 2,5 mois à 5 ans révolus. La CAF et la MSA, quant à elles, versent des prestations de service en complément de celles versées par les familles.

En contrepartie, la commune de Dirinon s'engage à mettre des locaux à disposition de l'association. D'ailleurs, une convention existe déjà entre les deux parties en ce qui concerne les conditions d'utilisation du bâtiment ainsi que sur les modalités de participation de l'association aux frais de fonctionnement.

Après en avoir délibéré, Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'autoriser le Maire à signer la convention entre l'association « les Mésanges » et la commune de Dirinon pour la période 2016-2018.

FDGDON FINISTERE

Information frelons asiatiques

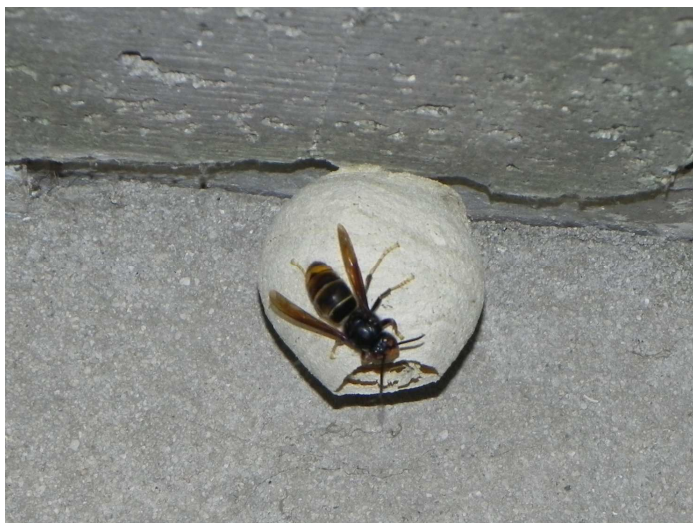
A partir du mois d'avril, chaque fondatrice ayant survécu à la période hivernale commence seule la construction de son nid dans un lieu protégé : abri de jardin, auvent, carport, encadrement de fenêtre ou de porte, avancée de toit, grange, cache moineaux...

La fondatrice est seule pendant une trentaine de jours, jusqu'à l'apparition des premières ouvrières. L'élimination du nid est donc facile à condition de s'assurer que la fondatrice soit bien dans son nid au moment de l'intervention.

Soyez donc vigilant pour une détection la plus précoce possible des nids. Si vous détectez un nid contactez la mairie.

Renseignements :

<http://www.fredon-bretagne.com/fdgdon-du-finistere/frelon-asiatique/>



REGION BRETAGNE – CHEQUE SPORT

Chèque-Sport 2016/2017 : pour bouger sans se ruiner !

La Région Bretagne lance cette année encore le dispositif Chèque-sport pour inciter les jeunes de 16 à 19 ans à fréquenter davantage les terrains de sport. Pour bénéficier d'une réduction de 15 €, suivez le guide !

Depuis 2006, la Région Bretagne s'est engagée dans une politique active en faveur de l'accès au sport pour tous, et notamment auprès des jeunes, dans une région d'une grande vitalité sportive. Pour y parvenir et alléger le budget des familles, elle offre un Chèque-sport d'un montant de 15€, destiné aux sportifs et sportives âgé-e-s de 16 à 19 ans. Ainsi, chaque année, plus de 25 000 jeunes bénéficient du Chèque-Sport et réduisent de 15€ le coût de l'adhésion dans leur club.

Cette année encore, à compter du 1^{er} juin, les jeunes né-e-s en 1998, 1999, 2000 et 2001 peuvent retirer leur Chèque-sport sur jeunes.bretagne.bzh/cheque-sport et le faire valoir auprès des clubs partenaires. Cette aide individuelle unique est valable pour toute adhésion annuelle à un ou plusieurs clubs sportifs bretons affiliés à une fédération, hors association interne à un établissement scolaire (UNSS ou UGSEL) et service sportif proposé par une collectivité (cours de natation de la piscine municipale par exemple). Pour en bénéficier, rien de plus simple : il suffit de se rendre sur le site de la Région Bretagne dédié aux jeunes, de remplir un formulaire d'inscription, d'imprimer le mail de confirmation du téléchargement et de le présenter au club au moment de l'inscription.

Toutes les infos sur jeunes.bretagne.bzh/cheque-sport

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE (juillet et août)

- Lundi, mardi, jeudi	: 9h00 – 12h00	14h00 – 17h00
- Mercredi	: 9h00 – 12h00	
- Vendredi	: 9h00 – 12h00	14h00 – 16h30

NAISSANCES

- . **Le 2 mai** : Sacha, Paul, Nicolas
- LE JAN** – 18 chemin de Torreyun
- . **Le 8 mai** : Loan, Kilian, Gabriel
- ROPARS** – 8 Ar Wenojenn
- . **Le 12 mai** : Thelma **MALINE** – 2 rue Croix de Mission

URBANISME

PERMIS DE CONSTRUIRE ACCORDES

- . COSSEC Rémy – La Croix Rouge : carport
- . GAVARD Bruno – Kergavarrec : extension

PERMIS DE CONSTRUIRE DEPOSES

- . TANNE Bernard – Bacon : rénovation et extension d'une habitation, création d'un carport
- . ALLARD Yvette – 12 bis rue de Run Ar Groas : construction d'une maison individuelle
- . Commune de DIRINON - route du Stade : construction d'une halle de pétanque

DECLARATION PREALABLE DEPOSEE

- . LEROUX Korentin – 23 route de la Gare : carport

DECLARATIONS PREALABLES ACCORDEES

- . BESCOND Yolande – 22 rue de la Gare : création de 2 fenêtres de toit + clôture
- . CALVES Nathalie – 3 rue de Kerval : clôture + pose d'un portail
- . BRINA Carlo – 6 rue Joseph Mazurié : bardage
- . LE CANN Frédéric – Squivit : remplacement des menuiseries de l'habitation et de la grange, réfection de la toiture de la grange, transformation de la grange en habitation.
- . MUNSCH Philippe – 7 rue de Kerliezec : clôture
- . LEOST Vincent – 6 Verger de Kerlouis : pergola
- . KERMARREC Nicolas – Rest Guenon : création d'une ouverture
- . VIBERT Guillaume – 71 bis route de la Gare : ravalement

DECHETERIES : HORAIRES

D'ETE -1^{er} mars au 31 octobre
Du lundi au samedi : **de 9h à 12h et de 14h à 19h.**

Les déchetteries sont fermées les dimanches et jours fériés.

- ☎ Daoulas : **02.98.25.92.60.**
- ☎ Saint-Eloi : **02.98.85.19.50.**

RECENSEMENT MILITAIRE

Les jeunes nés en **avril, mai et juin 2000** sont invités à passer en Mairie, à partir de leur date d'anniversaire, munis du livret de famille de leurs parents, **avant le 15 juillet**, afin de se faire recenser.

DÉLAI DE DÉLIVRANCE DES CARTES NATIONALES D'IDENTITÉ

Pour information, en ce moment, le délai de délivrance des cartes nationales d'identité est de **2 mois.**

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE LANDERNEAU DAOULAS

Collectes d'ordures ménagères et tri sélectif :

- Jeudi 9 juin** : ordures ménagères / bac vert
- Jeudi 16 juin** : recyclables / bac jaune
- Jeudi 23 juin** : ordures ménagères / bac vert
- Jeudi 30 juin** : recyclables / bac jaune



DEMANDEURS D'EMPLOI

L'Association EGEE (Entente des générations pour l'emploi et l'entreprise) propose une aide aux demandeurs d'emploi :

- Rédaction de CV
- Simulation d'entretien d'embauche
- Conseils divers

A cet effet, Christian EMILY et Gérard CADEC seront à votre disposition **le vendredi 24/06/2016 et le samedi 9/07/2016 de 10h à 12h, salle Skiber.**

INSCRIPTIONS TRANSPORT SCOLAIRE

Dès maintenant, vous pouvez demander votre dossier d'inscription au transport scolaire pour la rentrée 2016-2017. Pour cela, il vous suffit de télécharger le dossier sur le site internet de la CAT : www.cat29.fr rubrique "Transport scolaire" ou de contacter le service scolaire au :

02 98 44 60 60.

Si votre enfant est déjà inscrit, vous recevrez automatiquement votre dossier de réinscription. Les dossiers d'inscription seront à nous retourner par courrier à la CAT **avant le 8 juillet 2016.**

HORAIRES DE CAR CAT VEOLIA - 225 rue de Kerervern - ZI Kergaradec III - 29806 BREST CEDEX 9 - Tél. : **02.98.44.60.60** / www.cat29.fr

BREST – DIRINON

Jours de circulation	LMMeJV	LMMeJVS	LMMeJVS
BREST, Strasbourg rue Jaurès (Tram)	12:30	16:55	18:35
BREST, Le Bot Haut	12:32	16:57	18:37
GUIPAVAS, Palaren	12:34	16:59	18:39
PLOUGASTEL DAOULAS, Kervenal	12:42	17:07	18:47
LOPERHET, St Jacob Le Poteau	12:44	17:09	18:49
LOPERHET, Mesmanic	12:46	17:11	18:51
LOPERHET, Centre (Mairie)	12:47	17:12	18:52
LOPERHET Le Fogot	12:52	17:18	18:56
DIRINON bourg	12:55	17:20	19:00

DIRINON – BREST

Jours de circulation	LMMeJV	LMMeJVS	LMMeJVS	LMMeJVS
DIRINON	/	08:10	13:00	17:30
LOPERHET, Le Fogot	06:59	08:17	13:07	17:37
LOPERHET, Centre (Mairie)	07:00	08:18	13:08	17:38
LOPERHET, Mesmanic	07:01	08:19	13:09	17:39
LOPERHET, St Jacob Le Poteau	07:03	08:21	13:11	17:41
PLOUGASTEL DAOULAS, Kervenal	07:06	08:23	13:13	17:43
GUIPAVAS, Palaren	07:15	08:32	13:21	17:51
BREST, Le Bot Haut	07:18	08:35	13:24	17:53
BREST, Strasbourg rue Jaurès (Tram)	07:20	08:40	13:26	17:56

Horaires valables jusqu'au 6 juillet au 31 août 2016.



ACTIVITES JEUNES

La commune de Dirinon propose des activités et animations diverses aux jeunes, suite à un partenariat avec la Commune de Loperhet.

Cet été l'Espace jeunes propose 2 séjours pour les 10/16 ans :

Séjour « La tête sous l'eau » : du **mercredi 6 au vendredi 15 juillet 2016** à Plounéour-Trez au camping de Kerurus.

Séjour « Aventure Nature » : du **lundi 22 au vendredi 26 août 2016** à Saint-Thois au camping Saint-Goazeg.

Les familles doivent inscrire leurs enfants auprès de la directrice espace jeunes au **02.98.07.14.81** ou **06.11.12.27.69** / mail : **espacejeunes@loperhet.fr**

Vous trouverez le programme en mairie ou sur le site internet : **espacejeunes@loperhet.fr**

ANIMATION JEUNESSE

4ème Fête de la Jeunesse

La 4ème Fête de la Jeunesse (à partir de 10 ans) aura lieu cette année le 02 Juillet de 14h à 18h sur les quais à Daoulas.

Elle est co-organisée par quatre Juniors Associations du Pays de Daoulas. Cette année au programme : paddle, kayak, trampoline géant, escalade, fatale balayette, jeu de sumo gonflable, stand boissons et bonbons ...

L'entrée est gratuite et les activités sont gratuites ou à 1€.

Renseignements : Gwen Le Gars (coordinateur Enfance / Jeunesse) : **07 88 10 55 34**

Fiche d'inscription obligatoire à télécharger sur le site : **www.vivreaupaysdedaoulas.fr**

MEDECINS

Gardes de WE (samedis après-midi et dimanches), jours fériés et gardes de nuit (20h à 8h du matin), **composez le 15.**

CHIRURGIENS DENTISTES

Composez le 15.

PHARMACIENS

Pour connaître les pharmaciens de garde **contacter le 3237.**

ASSISTANTE SOCIALE

☎ 02-98-85-35-33

CLIC

Centre local d'information et de coordination gériatrique - LANDERNEAU
Maison des Services Publics

02.98.85.99.08

URGENCES

Pompiers : **☎ 02-98-85-16-16**

(ou le 18)

Gendarmerie : **☎ 02-98-25-80-06**

ADMR

Aides à la famille, Aides à domicile. Contacter Laetitia QUIRICI

- Hôtel d'entreprises Lannuzel
☎ 02.98.07.34.85

Ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h et 13h30 à 17h

Une gamme de services pour répondre à tous vos besoins :

Ménage, repassage, garde d'enfants à domicile

La gamme de services Autonomie assure le quotidien des personnes accidentées, handicapées ou âgées.

Téléassistance - plus jamais seul(e) :

Contacteur : Claude KERDRAON au **☎ 02-98-85-12-26**

TAXIS « ACM TAXIS »

> Taxi
> Transport médical
> Fourgon équipé avec fauteuil roulant
☎ 02.98.07.03.11 ou **06.09.33.43.29.**
« TAXIROISE »
06.87.66.72.10

SANTE - SOLIDARITE

DON DU SANG

Collectes de sang à l'EHPAD AN ELORN - rue du Docteur Pouliquen - LANDERNEAU

Dates :

- lundi 6 juin de 15h à 19h
- mardi 7 juin de 14h à 18h
- mercredi 8 et jeudi 9 juin de 8h à 12h

BOUGEONS TOUS CONTRE LE CANCER

Le 3 juillet 2016 se déroulera à Landerneau (salle Cossec), une manifestation sportive contre le cancer. Cet événement est organisé au profit des patients, en partenariat avec la Ligue Contre le Cancer et des clubs sportifs locaux.

Nous proposons trois circuits cyclotouristes (40, 75 et 100 kms), un circuit de vtt (1h30), deux circuits de marche (6 et 10 kms), ainsi qu'une découverte du tennis de table.

Une participation de 5 € est demandée

Renseignements et inscriptions sur le site Yanoo .net

SECOURS POPULAIRE FRANÇAIS DAOLAS

BRADERIE OUVERTE A TOUS à la boutique Solidaire : vêtements pour bébés, Enfants, Femmes, Hommes, linge de maison et vaisselle.

Samedi 11 Juin 2016, de 9h à 15h dans les locaux du Secours Populaire 3 rue de la Gare à Daoulas.

CROIX ROUGE FRANCAISE

La Vestiboutique de la Croix Rouge de Landerneau

La vestiboutique de Landerneau est ouverte à tous sans aucune condition. Vous pouvez y trouver de quoi vêtir la famille à petit prix, articles neufs et d'occasion, ainsi que de la vaisselle, des bibelots, du linge de maison, des livres et jeux pour enfants. Un grand nombre d'articles neufs sont actuellement arrivés. La vestiboutique est ouverte les lundi, mardi, mercredi de 13h30 à 16h30 et le samedi de 9h à 12h.

Les samedis 4 juin, 18 juin et le 2 juillet seront organisées des braderies et vous pourrez choisir des vêtements d'occasion : un sac de 30L pour 5€. Lors des braderies la vestiboutique est ouverte le matin de 9h à 12h et l'après-midi de 13h30 à 16h30. A la braderie du 2 juillet seront mis en vente des cartables neufs à petits prix.

La vestiboutique sera fermée à partir du 9 juillet à midi et ré-ouvrira à la fin du mois d'août. Les bénévoles vous accueilleront avec le sourire, n'hésitez pas à venir, vos achats apportent une contribution importante à la Croix Rouge et permettent d'aider d'autres personnes.

La Croix Rouge peut aussi vous aider à obtenir un microcrédit , pour tout renseignement vous pouvez contacter le 06 06 48 10 79.

Unité locale de Landerneau - Allée des Haras - 29800 LANDERNEAU

PETITES ANNONCES

- Le centre équestre un p'tit crin d'paradis, organise une journée **portes ouvertes le dimanche 3 juillet** avec au programme : des initiations à poney, divers stands, équi-troc, inscriptions pour l'année 2016/2017 et pour les stages d'été, ainsi qu'un concours interne. N'hésitez pas à venir visiter la structure et assister aux activités proposées !
Rendez-vous aussi sur le Facebook <https://www.facebook.com/unp'titcrindparadis/> et sur le site du club <http://cheval-dirinon.jimdo.com/> ou par téléphone au **06.62.68.63.44**
Venez nombreux !
Solenne Jacopin "UN P'TIT CRIN D'PARADIS" Route de Kermelenec 29460 Dirinon **06.62.68.63.44**

- **Journée du cheval**
Le centre équestre "**ECURIE AR ROC'H**" situé au Run à DIRINON vous informe qu'il ouvre ses portes le **samedi 18 et dimanche 19 juin**.
Le club vous présentera quelques unes de ses activités. Buvette. Baptêmes poneys. **ENTREE GRATUITE.**
Vous pourrez aussi visiter les écuries et vous inscrire ou vous réinscrire. **VENEZ NOMBREUX !!!**
Vous pouvez nous joindre au **06.84.24.98.89 David SAUQUET**

ASSOCIATIONS

GÉNÉRATIONS MOUVEMENT AÎNÉS RURAUX MENE BRAS

Dates à retenir :

Mardi 7 juin : Départ pour le voyage en Andalousie (pour les personnes déjà inscrites).

Mercredi 8 juin : Journée "Détente et Amitié" à Lesneven (organisée par la Fédération départementale).

MUSEE TI GWECHALL

Animations à venir :

- du 18 au 26 juin, les samedis et dimanches : exposition « Les Artistes locaux », peinture, écriture, art floral, etc... Des inscriptions (débutants ou autres) déjà prises mais il y a encore de la place !

- **Dimanche 19 juin** : « AU FOUR A PAIN »

Cuisson de pains (vente)

Concours de fars (apporter votre far à cuire dans le four à pain)

Le jury se réglera avant de déterminer : meilleur FAR édition 2016

- Du **Jeudi 7 juillet au samedi**

27 août, ouvert 6 jours sur 7 de 14h30 à 18h30 (fermeture le lundi), exposition « **les métiers du bois** », possibilité de visite en septembre sur rendez-vous.

Contact :

musee.dirinon29@gmail.com ou Gisèle Guéna **06.11.62.11.66. / 02.98.21.46.98.**

A.S. DIRINON FOOTBALL

L'école de football de l'A.S. DIRINON

(pour les filles et garçons nés en 2011 et avant)



Quoi ? C'est un lieu de découverte et d'apprentissage du football. L'objectif est de sensibiliser et d'initier les plus jeunes licencié(e)s au football, par une formation adaptée.

Pour qui ? Dès l'âge de 5 ans, les enfants (filles et garçons) peuvent débiter par le football à 4 en catégorie U7 (de 5 à 7 ans). Les filles et les garçons s'entraînent en mixité.

Comment ? La philosophie de notre école de foot est axée sur une pédagogie adaptée à l'enfant où le jeu et le plaisir tiennent une place primordiale (jeux pré sportifs, ateliers de motricité...). Le football est prétexte au développement de l'enfant.

Qui s'occupe de votre enfant ?

Des éducateurs diplômés et des parents bénévoles.

Où, quand et à quelle heure ?

Les entraînements se déroulent le mardi de 18h à 19h15 et le samedi matin de 10h30 à 11h45.

Pour plus d'informations vous pouvez contacter Katell Bescond, responsable de catégorie U7 au **06.07.85.27.67.**

ASSOCIATION FLORE & SEVEN

Le plein de nouveautés

Flore & Seven va innover cette année, en présentant en plus de son **spectacle annuel de danse et expression corporelle le 11 juin 2016 à 20 h 30 au Family à LANDERNEAU**, un « **Défilé de Mode et Danse** » le **26 juin 2016 à 15 h (salle polyvalente) de DIRINON.**

En effet, Séverine ALLEGOET, styliste-designer, va présenter sa première collection Capsule (luxe) pour adolescentes. Ses créations seront portées par une dizaine de jeunes filles de l'Association Flore & Seven (Noémie BOUNON, Jade LEMOINE, Camille DUMAS, Orlane ELIEZER-VANEROT, Clara MASSON, Maureen SOLA, Audrey ALLEGOET, Charlène PLOUGUERNE, Marie BERROU et Luna-Marie L'HOSTIS) qui seront les modèles pour cet évènement unique dans la région.

Ce même jour, un stand sera ouvert pour des inscriptions ou ré-inscriptions pour la saison prochaine (afin d'éviter la foule au Forum des associations à la rentrée).

Par ailleurs, lors du spectacle du 11 juin prochain, le public pourra découvrir « **la troupe de Flore** » nouvellement créée et qui met en scène 7 jeunes filles talentueuses (Gabrielle CORTES, Audrey LE BIHAN, Aurélie ALLEGOET, Mahina L'HOSTIS, Maureen SOLA, Clara MASSON et Marie THIL). Grâce à des partenariats avec les cinémas, quelques chorégraphies du futur spectacle ont été dévoilées en avant-première du film « Les malheurs de Sophie » au Multiplex de Brest ; un petit entraînement avant le jour J pour certaines.

D'autres partenariats sont en cours de finalisation pour offrir dès la rentrée prochaine plein de nouveautés et de surprises !

Grand Spectacle du 11 juin 2016 à 20 h 30

(entrée : 6 € et 3 € pour enfants de 3 à 12 ans)

Défilé de Mode & Danse du 26 juin 2016 à 15 h

(entrée : 3 € et gratuité jusqu'à 12 ans)

A préciser (le spectacle danse du 26 juin ne sera pas du tout le même que celui du 11 juin 2016, le défilé de mode étant la priorité).



ECOLE JEAN ROUXEL

Les enfants, les enseignantes et les parents de l'école vous donnent rendez-vous **dimanche 19 juin pour la kermesse de l'école à partir de 14h00.**

Au programme :

Tournoi de pétanque

Stands traditionnels (pêche aux canards, maquillage, casse-boîtes, fleurs, tir à la carabine...)

Structure gonflable

Buvette et restauration (crêpes, kouigns, ...)

Venez nombreux passer un agréable après-midi !



ECOLE SAINTE NONNE

Notre kermesse annuelle aura lieu le dimanche 26 juin 2016 au sein de l'école.

Vous retrouverez donc :

A partir de 12h, le « repas cantine » préparé par Sylvia (**sur réservation**)

Pétanque vers 14h/14h30

Spectacle musical des enfants

Les nombreux stands : grande tombola, pêche à la ligne, café-gâteaux-crêpes, tir à la carabine... etc

En effet pour le plaisir des papilles nous vous proposons à nouveau un « repas cantine » préparé par Sylvia.

Au menu :

Chiffonnade de dinde

Rougail saucisse – riz

Salade - fromage - pain

Fondant chocolat et sa crème anglaise ou fruit

Au prix de :

5€/enfant – de 12 ans

8€/adulte

Réservations avant le 17 juin : Ecole Ste Nonne : **02.98.07.00.47.**

Venez nombreux vous régaler et vous amuser !